

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF512

présenté par

M. Arenas, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bomparde, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 60, insérer l'article suivant:****Mission « Enseignement scolaire »**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité et le coût pour les finances publiques de la généralisation du port de l'uniforme à l'école.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP exprime son opposition totale à l'expérimentation du port de l'uniforme à la rentrée scolaire 2024, dont l'ambition à plus long-terme est la généralisation d'ici 2026.

Annoncée en janvier dernier et confirmée par l'ex-ministre de l'Education Nicole Belloubet, 90 établissements sont engagés dans une démarche d'expérimentation du retour de l'uniforme à l'école. Vieille lubie des réactionnaires de tout bord, l'uniforme serait le remède à toutes les difficultés de l'Ecole publique : harcèlement scolaire, existences d'inégalités sociales entre élèves... Or, il n'en est rien : il est illusoire de penser qu'on peut efficacement lutter contre le harcèlement scolaire en habillant simplement tous les élèves de la même manière. Il est encore plus irréaliste de penser que l'uniforme permettrait de lutter contre les inégalités sociales : elle ne peut que les dissimuler. Une

véritable politique ambitieuse pour l'Education nationale passe avant par une hausse des moyens alloués au service public de l'éducation : hausse du nombre d'assistants d'éducation (AED) pour lutter contre le harcèlement scolaire, hausse du nombre d'enseignants recrutés pour réduire le nombre d'élèves par classe et améliorer leurs conditions d'apprentissage pour lutter plus efficacement contre les inégalités sociales...

Par ailleurs, le coût de cette généralisation serait exorbitant est d'autant plus incompréhensible dans un contexte austéritaire. Les estimations varient (le collectif "Les Stylos Rouges" estime le coût de la généralisation du port de l'uniforme à 5 Mds €, alors que le Gouvernement met en avant un coût de 2 Mds €, assumé à parts égales par l'Etat et les collectivités territoriales), mais une chose est sûre : cet argent serait mieux employé ailleurs.

Dans ce contexte, cet amendement vise à dénoncer le coût d'une telle mesure, qui de plus est inefficace.